CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E212569** **VALABLE JUSQU'AU** **16/10/2027**

ÉDITÉ LE 03/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/12/2024

Raison sociale : ATELIER D'AGENCEMENT INTERIEUR 21

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 06/12/2024

Capital : 12 000

4 RUE MONGE
39100 DOLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LONS LE SAUNIER

Siret : 938 344 629 00010

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 4774534-001

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 318551302000

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 318551302000

Situation fiscale et sociale : A jour au 07/08/2026

Téléphone : 03 39 52 00 65 **Fax :**

Portable : 07 50 55 74 53

Responsabilité légale :
AAI INVEST (938 017 191) / BIELASZEWSKI JOHN PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : dejesus.f@outlook.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 332 970 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	5	17/10/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/09/2026 10:52

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.